

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à **LA SEMAINE RELIGIEUSE**, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

**LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC** est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **“ LINABESTOS ”**

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne “travaille” pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**BILLET** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

**425, rue St-Jean, Québec.**

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

**39, rue St-Jean, Québec**



**1, Rue St-Jean**

(Edifice de la Métropolitaine.)

**LÉVIS.**

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX**

**28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.**

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

**308<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.**

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.  
**Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée**

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET | VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argenti.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUTELLERIE, Réparées et  
Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES,  
CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière  
satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTRÉAL.



Monuments, Épitaphes, Pierres  
tombales, Bénitiers, Statues en  
fonte et en bronze.

## OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

[Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

**LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC**

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 113. — *Les Quarante-Heures*, 113.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le centenaire du cardinal Pie, 114. — LITURGIE ET DISCIPLINE : La fête des Saintes Reliques, 117. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 118. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 120 ; France, 120 ; Hollande, 120 ; Italie, 121 ; États-Unis, 121 ; Russie, 122 ; Turquie, 123 ; Egypte, 123. — LES LIVRES, 123.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : La tempérance, 125 ; L'assistance par le travail, 128.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 octobre.** — XXII ap. Pent. et 4 d'oct. Du dim.  
**Lundi, 25.** — SS. CHRYSANTHE ET DARIE, martyrs.  
**Mardi, 26.** — S. ÉVARISTE, pape et martyr.  
**Mercredi, 27.** — Vigile des SS. Simon et Jude.  
**Jeudi, 28.** — SS. SIMON ET JUDE, ap. *abî* *et* *cl.* Ann. de la Consécration de S. E. le Card. Bégin.  
**Vendredi, 29.** — De la férie  
**Samedi, 30.** — *Jeûne.* Vigile anticipée de la Toussaint.  
**Dimanche, 31.** — XXIII ap. Pent. et 1 de nov. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

24 octobre, Beaumont. — 26, Couvent de St-Casimir. — 28, Frères de Ste-Marie — 29, St-Sauveur de Québec. — 30, Asile St-Michel.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LE CENTENAIRE DU CARDINAL PIE

L'Église de Poitiers n'a pas cru pouvoir laisser passer inaperçu, malgré les deuils et les souffrances de l'heure présente, le centenaire du cardinal Pie, qui tombait le 26 septembre de cette année. La célébration n'a pas eu l'éclat que lui aurait donné avec joie, dans des temps moins troublés, l'évêque actuel, Mgr Humbrecht ; mais l'éloge qu'a fait du grand évêque, dans une lettre mémorable, le cardinal Billot, sur la demande de Mgr Humbrecht lui-même, restera comme le plus beau monument qui pouvait être élevé à la mémoire de celui qui fut, au XIXe siècle, le plus illustre docteur de l'Église de France et l'un des plus glorieux apôtres de la vérité.

Dans la « lutte effroyable » qui se fait pour la possession des âmes, depuis plus d'un siècle, entre l'Église et la Révolution, entre les champions des droits de l'homme et les apôtres des droits de Dieu, le cardinal Pie a brillé au premier rang de ces derniers, pendant trente ans d'un épiscopat éminemment fécond, avec une force doctrinale et un éclat tels que son nom est devenu synonyme d'orthodoxie, non seulement en France, mais dans le monde catholique tout entier. Ses instructions synodales sur les *Erreurs du temps présent* n'ont rien perdu de leur valeur, et ils constituent, encore aujourd'hui, après les encycliques des Papes, le plus puissant et le plus admirable corps de doctrine catholique qui ait été institué au cours du XIXe siècle.

Dans l'éloge que fait de l'illustre évêque de Poitiers le cardinal Billot, l'éminent théologien rappelle la haute estime dans laquelle le Pape Pie X, de sainte mémoire, tenait l'œuvre doctrinale du cardinal Pie, et il fait, entre le mandement d'entrée du grand évêque français et l'encyclique d'avènement de Pie X, un rapprochement, qui constitue, à lui seul, le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la mémoire d'un évêque :

« Chose curieuse, et qui n'a pas été assez observée peut-être, écrit le cardinal Billot, c'est que, quand le grand Pape que nous pleurons encore monta en 1903 sur la Chaire de saint Pierre, et qu'avant de lancer sa première Encyclique, il eut promené, sur l'état de la société contemporaine, un regard interrogateur, il ne crut pouvoir mieux faire que de reprendre presque mot pour mot, comme programme de son pontificat, le programme que s'était fixé un demi-siècle plus tôt Mgr Pie, prenant possession de son siège. « On parle aujourd'hui, avait dit alors le nouvel évêque au peuple vers lequel il était envoyé, on parle d'un grand parti de l'ordre et de la conciliation. Un seul parti pourra sauver le monde, le parti de Dieu. On parle de rapprochement, le grand rapprochement à opérer, c'est de réconcilier la terre avec le ciel. La question qui s'agite et qui agite le monde n'est pas de l'homme à l'homme, elle est de l'homme à Dieu... Nous sommes, nous serons parmi vous l'homme de Dieu, nous appartiendrons toujours au parti de Dieu. Et si nous devons apporter avec nous un mot d'ordre, ce serait celui-ci : *Instaurare omnia in Christo*, restaurer, recommencer toutes choses en Jésus-Christ... Replacer toutes choses sous le légitime empire de Jésus-Christ et de son Église, combattre partout cette substitution sacrilège de l'homme à Dieu, qui est le crime capital des temps modernes ; résoudre, une seconde fois, par les préceptes ou les conseils de l'Évangile et par les institutions de l'Église, tous les problèmes que l'Évangile et l'Église avaient déjà résolus : éducation, famille, propriété, pouvoir ; rétablir l'équilibre chrétien entre les diverses conditions de la société : telle est la mission que nous devons poursuivre parmi vous selon l'étendue de nos forces. » Ainsi se formulait, ainsi se précisait le programme d'un épiscopat que trente années du ministère le plus actif et le plus fécond devaient rendre à jamais illustre. Ouvrons maintenant l'Encyclique *E supremi*, écoutons Pie X déclarant à son tour tout le dessein et toute la pensée de son pontificat : « Mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique est de tout restaurer dans le Christ, afin que le Christ soit tout en tout... Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être au milieu des sociétés humaines que le ministre de Dieu qui Nous a revêtu,

de son autorité. C'est pourquoi, si l'on Nous demande une devise traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : *Instaurare omnia in Christo...* Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité de l'ordre, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de l'ordre. Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! Ce parti de l'ordre capable de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un, le parti de Dieu.» Ce seul passage, sans compter les autres qu'il serait trop long de transcrire ici, nous montre que le grand Pape du XXe siècle naissant avait cherché son inspiration auprès du grand évêque qui fit la gloire de l'Église de France pendant tout le milieu du XIXe. Et de quel plus illustre exemple pourrions-nous nous autoriser ? »

Depuis le jour où, en 1840, l'évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals, chargeait l'abbé Pie de prêcher le carême dans sa cathédrale, jusqu'au Concile du Vatican, où Mgr Pie se vit confier par Pie IX la tâche de travailler à la Constitution *Dei Filius*, et jusqu'à sa mort, l'illustre évêque de Poitiers ne cessa de revendiquer, avec une énergie toute apostolique, les droits de Dieu et la liberté de l'Église. Pour lui, « la restauration des droits de Dieu, ce n'est que la restauration du règne de la vérité. » Et la vérité qu'il prêche et qu'il sert, toute sa vie, c'est la vérité intégrale.

D'une clairvoyance, que rendaient admirable une science théologique à toute épreuve, un esprit surnaturel indomptable et une parfaite connaissance de l'histoire, le cardinal Pie se montra, dans ses paroles et dans ses actes, l'ennemi de toute compromission sur le terrain doctrinal. Insouciant de l'opinion des hommes, il ne voulut vivre que de la pensée de l'Église, et il répudia avec vigueur toute idée de « transaction entre la vérité du droit divin et l'erreur du libéralisme, entre la foi et le rationalisme, entre la doctrine de Dieu et les doctrines humaines régnant sur l'opinion. »

Le cardinal Pie, qui fut un illustre défenseur de la doctrine catholique, de l'Église et de la Papauté, ne pouvait être qu'un grand et clairvoyant patriote. Il croyait dans la mission de la

Fille aînée de l'Église ; il pleurait sur ses fautes, exaltait ses gloires, et aimait à parler du grand miracle de Jeanne d'Arc, en laquelle il voyait, comme il le disait lui-même dans un panégyrique prêché à Orléans, le 8 mai 1844, « le bras de Dieu qui renverse les ennemis de la France » et « la victime qui désarme le bras de Dieu ».

Le cardinal Pie fut un grand évêque, un grand docteur et un grand Français ; et, si les événements de la terrible période que nous traversons empêchent la célébration solennelle de son centenaire, il nous reste un moyen d'honorer sa mémoire, qui est à la portée de tous les catholiques, c'est d'imiter sa foi en nous pénétrant de sa doctrine.

A. H., ptre.

---

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### LA FÊTE DES SAINTES RELIQUES

Notre Ordo de 1915 indique pour le 5 novembre la Fête des Saintes Reliques. Ce qui veut dire que cette fête fait maintenant partie du propre du diocèse de Québec. Nous allons donc célébrer, cette année, pour la première fois, dans tout le diocèse, la Fête des Saintes Reliques.

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, du 4 avril 1914, en vue d'établir l'uniformité (*Quo uniformitas habeatur*), fixe cette fête au 5 novembre et approuve le texte d'un Office pour le bréviaire, qui devient obligatoire (*adhiberi mandavit*) dans les diocèses auxquels cette fête a été concédée. Les bréviaires imprimés après avril 1914 contiennent le nouvel office, sur une feuille ajoutée à la fin et marquée *Canaden*. On trouvera la messe *Multæ tribulationes* dans le Missel à la fin des *Festa novembris pro aliquibus locis*.

Les Évêques de la province de Québec, assemblés en Concile, avaient déjà sollicité et obtenu un indult (19 janvier 1879) <sup>(1)</sup>, les autorisant à permettre la célébration de la messe solennelle des Saintes Reliques dans les églises où il y aurait exposition des Reliques. Mais ces fêtes des Saintes Reliques étaient isolées et de fait, au moins dans le diocèse de Québec, très rares. Et comme cette messe *Multæ tribulationes* est une messe du commun des martyrs, il fallait, pour pouvoir la chanter, qu'il y eût au moins quelque relique de martyr d'exposée.

<sup>(1)</sup> Voir la *Discipline du diocèse de Québec*, au mot RELIQUES.

Maintenant, cette fête des Reliques, dont l'Office est obligatoire pour tous les prêtres, peut être célébrée dans toutes les églises et chapelles du diocèse ; et il n'est plus nécessaire de faire une exposition de reliques. C'est un culte général rendu à toutes les reliques conservées dans les églises du diocèse (*quæ in ecclesiis diœcesis asservantur*).

L'indult du 19 janvier 1879 <sup>(1)</sup> accordait une indulgence plénière aux personnes qui s'étant confessées et ayant communie priaient aux intentions du Souverain Pontife dans l'église où se fait l'exposition solennelle des Reliques. Pour que cette indulgence puisse être gagnée, il faudra donc que les fidèles visitent une église où il y a exposition de Reliques. C'est ce qui doit engager les recteurs d'églises et de chapelles à faire l'exposition des reliques de Saints <sup>(2)</sup> qu'elles possèdent, suivant le cérémonial indiqué dans la *Discipline*.

Il y a, dans l'*Appendice au Rituel Romain*, parmi les annonces qui n'ont pas de date fixe, une annonce spéciale pour la Fête des Reliques, à lire au prône.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Bénédictio d'une chapelle.** — Vendredi dernier, le 15 octobre, Son Eminence le cardinal Bégin, assisté du R. P. Désy, S. J., et de M. l'abbé C.-A. Collet, a fait la bénédiction de la nouvelle chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Chemin Sainte-Foy.

Il y eut, après la cérémonie de la bénédiction, messe chantée par le R. P. Joseph Lalande, S. J., curé de Notre-Dame du Chemin, à laquelle assistaient Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale, le R. P. Waddel S. J., MM. les abbés J.-B. Ruel, curé de Saint-Grégoire, Max. Fortin, aumônier, et Léon Vien, vicaire à Bienville, ainsi que plusieurs amis et bienfaiteurs de la communauté. Le sermon a été prononcé par Mgr Rouleau.

Dans l'après-midi, le R. P. Hyacinthe, franciscain, a fait l'érection du Chemin de la Croix de la nouvelle chapelle.

**A l'Ange-Gardien.** — Une belle fête religieuse a eu lieu, dimanche après-midi, à l'Ange-Gardien, à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle école et d'un nouveau presbytère faite par S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, assisté de MM. les abbés Antonio Huot et F.-X. Lefebvre.

<sup>(1)</sup> Par un indult du 11 décembre 1881, accordé pour le diocèse de Québec, cette indulgence peut aussi se gagner pendant l'octave, mais une fois seulement par chaque fidèle.

<sup>(2)</sup> On ne doit pas exposer avec les reliques des Saints, celles de la Croix ou des instruments de la Passion.

Assistaient aussi à cette cérémonie : l'Honorable M. Alex. Taschereau, ministre des Travaux Publics et député du comté ; M. le chanoine Beaulieu, M. l'abbé Alph. Gagnon, sous-secrétaire de l'Archevêché ; M. le maire J. Trudelle, les commissaires d'école de l'arrondissement, M. le Dr Schiller, M. Alph. Désilets, agronome, ainsi que plusieurs autres citoyens marquants de l'Ange-Gardien.

La journée s'est terminée par une fête, au pied du monument du Sacré-Cœur, où il y eut allocution par le R. P. Couët, dominicain, chants de cantiques par les jeunes gens et les enfants, et musique par la fanfare de la paroisse.

**Funérailles de la Révérende Mère Sainte-Justine.** — Vendredi, le 15 octobre, décédait, à l'âge de 81 ans, chez les Sœurs de la Charité, la Révérende Mère Sainte-Justine, née Luce Bégin, sœur de Son Éminence le Cardinal. La vénérable défunte avait cinquante-trois ans de vie religieuse.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi matin, à la chapelle des Sœurs de la Charité. La levée du corps a été présidée par M. l'abbé U. Perron, aumônier de la communauté, et le service a été chanté par S. É. le Cardinal, assisté de MM. les chanoines E. Laflamme, comme archiprêtre, L. Lindsay et Geo. Miville, comme diacres assistants. MM. les abbés J.-B. Derome, aumônier chez les Sœurs de la Charité, et Alph. Doucet, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office.

S. G. Mgr P.-E. Roy assistait au chœur, ainsi que NN. SS. F. Pelletier, recteur de l'Université Laval ; C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'Action Sociale Catholique ; Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale ; M. le chanoine J.-N. Gignac, directeur du Grand Séminaire et un grand nombre de membres du clergé séculier et régulier.

Des maisons religieuses s'étaient fait représenter, aux funérailles, entre autres les religieuses du Bon-Pasteur, les Sœurs de la Congrégation, les religieuses de Jésus-Marie, les Servantes du Cœur Immaculé de Marie et les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, les Frères Maristes et les Frères des Écoles Chrétiennes.

Plusieurs laïques assistaient aussi dans la nef, outre les élèves des Sœurs de la Charité.

La *Semaine Religieuse* prie le vénérable archevêque de Québec de daigner agréer l'expression de ses plus respectueuses sympathies.

**Visite pastorale.** — S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, a fait, cette semaine, la visite pastorale et a donné la confirmation à Sainte-Foy, à Saint-Narcisse et à Saint-Patrice de Beaurivage.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Un don du Pape.** — Sa Sainteté Benoît XV a envoyé un don de deux mille marks en faveur des victimes de la guerre en Prusse Orientale. Il leur a fait parvenir ce montant par l'entremise du nonce apostolique à Munich.

**Le Saint-Père et les Arméniens.** — Une députation d'Arméniens en vue s'est rendue à Rome pour faire connaître au Saint-Père le massacre de vingt mille compatriotes par les armées musulmanes.

En outre, S. G. Mgr Dolci, délégué apostolique à Constantinople, a envoyé un rapport au Saint-Siège sur les souffrances des Arméniens. Sa Sainteté a écrit une lettre autographe au Sultan de Turquie pour intercéder en faveur de ce malheureux peuple.

**Pour les républiques de l'Amérique du Sud.** — Pour témoigner sa satisfaction du pacte d'amitié conclu entre les républiques sud-américaines, Sa Sainteté Benoît XV a décoré le ministre des Affaires étrangères du Chili et celui de l'Argentine de la Grande Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Au ministre du Brésil qui, de par la Constitution de son pays, ne peut accepter de décoration, le Saint-Père a envoyé une mosaïque de fabrique vaticane représentant saint Sébastien, protecteur de Rio de Janeiro.

**Une nouvelle église.** — L'épiscopat, le clergé et les fidèles de l'Argentine étudient, avec l'approbation du Saint-Père, le projet d'ériger d'un sanctuaire national dans la Ville Éternelle.

### FRANCE

**Esprit sectaire.** — Sur la demande de S. G. Mgr Villard, le Conseil municipal d'Autun avait à l'unanimité voté le rétablissement de la procession de Saint Lazare.

Le préfet de Saône-et-Loire, un misérable, que la guerre à l'Église intéresse bien plus que la guerre aux ennemis de la France, l'a interdite et a donné ordre à la troupe d'intervenir, s'il y a lieu.

Le nouvel évêque a supprimé la cérémonie extérieure, mais recourt au Conseil d'État.

### HOLLANDE

**Les catholiques et la paix.** — L'archevêque d'Utrecht vient de publier une lettre pastorale invitant son peuple à appuyer de ses prières les efforts du Pape en faveur de la paix. Bien que la paix ne semble pas prochaine, Dieu peut faire un miracle et arrêter le gigantesque carnage qui décime et dévaste l'Europe. Des prières spéciales et des neuvaines vont être faites, dans toutes les églises catholiques de Hollande, aux intentions du Souverain Pontife.

## ITALIE

**Sous les drapeaux.** — L'armée italienne compte environ dix-huit mille prêtres. Plus de sept cents sont aumôniers militaires. Environ mille ont été versés dans le corps de brancardiers. Tous les autres devaient être parmi les combattants, mais ceux qui avaient le grade d'officier ont été destinés à la direction sanitaire de leur corps d'armée où ils continuent à porter la soutane.

Dans la pratique, le gouvernement italien atténue donc un peu le caractère odieux de la loi qui force le prêtre à verser le sang humain.

**Mort du R. P. Brandi.** — Le R. P. Salvatore-Maria Brandi, de la Compagnie de Jésus, est décédé à Naples, le 6 septembre dernier, à l'âge de 63 ans. Le R. P. Brandi a vécu plusieurs années aux États-Unis, où il fut professeur de philosophie, puis, de théologie, au collège des Jésuites, à Woodstock.

En 1891, sur le désir de Léon XIII, il fut nommé rédacteur à la *Civiltà Cattolica*.

En 1895, il était nommé directeur de la même revue.

**Un centenaire.** — On vient de fêter, à Turin, le centenaire du Vénérable Don Bosco, le fondateur de la Société des Salésiens ou prêtres de Saint François de Sales, qui ont pour mission principale de recueillir les enfants abandonnés ou pauvres et d'en faire d'excellents ouvriers agricoles ou industriels. Il laissa, en mourant, en 1888, cent cinquante établissements de charité qui abritaient près de trois cent mille enfants.

Le grave problème social de l'apprentissage, tant au point de vue technique qu'au point de vue de l'éducation religieuse des apprentis, a été remarquablement résolu par le Vénérable Don Bosco. Les écoles salésiennes de métiers, qui couvrent, aujourd'hui, une partie du monde, ne cessent, en effet, de donner à l'industrie de bons ouvriers et d'excellents chrétiens.

**Manœuvres anticléricales.** — Pour jeter du discrédit sur le clergé, certains anticléricaux, au lieu de s'occuper de la défense de leur pays et d'aller au front, ont trouvé moins dangereux de s'occuper à lancer de fausses accusations d'espionnage contre les dominicains de Bari et deux prêtres de Crémone. Une enquête minutieuse a prouvé l'innocence des accusés ; mais leurs lâches accusateurs avaient eu quand même le plaisir de les voir traînés en prison et d'avoir fourni copieuse matière à mensonges à la presse antireligieuse.

Les tribunaux devraient condamner ces calomniateurs à aller aux tranchées. Étant donné leur lâcheté habituelle et leur peur de la mort, ce serait le châtement appliqué à ces persécuteurs, qui, de plus, seraient obligés de voir les actes d'héroïsme des prêtres aux tranchées.

## ÉTATS-UNIS

**Beau succès.** — La dernière édition de la *Catholic Encyclopedia*, tirée à dix mille exemplaires, sera bientôt épuisée. Neuf mille six cents exemplaires ont été vendus en dix mois, a déclaré le R. P. Wynne, S. J.,

à la dernière convention nationale des Chevaliers de Colomb, sous l'auspice desquels avait été préparée cette édition de propagande.

Cela représente une souscription de \$305,000.

**La loi du divorce et les sauvages.** — Un congrès de plus de mille Sioux catholiques tenu à Fort-Totten, Dakota, et composé de représentants venus du Minnesota-Nord, du Dakota-Nord et Sud, du Montana, du Manitoba et de la Saskatchewan, a fait parvenir au Congrès américain une requête demandant l'abolition de la loi du divorce pour les réserves indiennes, où le respect du mariage diminue d'une façon alarmante.

Ce sont les sauvages qui demandent aujourd'hui à la civilisation d'être moins païenne.

**Un beau denier.** — La quête faite dans toutes les églises de chaque diocèse américain en faveur de l'Université Catholique de Washington a rapporté \$96,000.

**Un grand hôpital catholique.** — Les catholiques de Cincinnati viennent de terminer la construction d'un hôpital qui a coûté \$4,000,000. Cet hôpital comprend vingt-quatre édifices et couvre une étendue de soixante-cinq acres de terrain.

**« High schools » catholiques.** — Les dernières statistiques montrent que les « High schools » catholiques aux États-Unis sont au nombre de 1,276, qu'ils sont fréquentés par 34,798 garçons et 39,740 filles, formant un total de 74,538 élèves.

125 nouvelles écoles de ce genre ont été fondées depuis trois ans.

**L'éducation catholique et les protestants.** — D'après les déclarations d'un prêtre de la cathédrale à Denver, Col., les autorités catholiques sont forcées de refuser, tous les ans, l'admission aux écoles paroissiales d'élèves protestants.

Il est évident que la haute valeur morale de l'éducation catholique est justement appréciée, même par un grand nombre de protestants.

## RUSSIE

**En Sibérie.** — D'après le *Dziennik Kijowski*, journal polonais publié à Kief, le Père Rostworoski, Jésuite, recteur du collège de Chirow, en Galicie, ainsi que plusieurs autres Jésuites et vingt-deux élèves du Séminaire uniats de Lemberg ont été déportés à Tomsk, une des villes les plus lointaines de la Sibérie, éloignée de douze cents lieues de Kief et de quinze cents lieues de Varsovie. Le pays environnant est plein de déportés, Ruthènes, Ukranien, Polonais, Finlandais, etc.

Le journal polonais félicite le gouvernement russe de ce qu'il ne force pas les déportés à travailler dans les champs et de ce qu'il leur alloue une pension mensuelle de douze roubles, environ six piastres et demie, pour leur nourriture. Mais il se plaint du terrible climat de ces régions qui tue les personnes qui n'y sont pas habituées et n'ont pas d'habits assez chauds.

**La Russie catholique.** — Il y a en Russie deux provinces ecclésiastiques : une, polonaise, qui comprend sept diocèses. Sur treize millions de catholiques, huit millions sont en Pologne. On compte environ 2,900 paroisses, 3,300 églises, 2,000 chapelles et 4,600 prêtres séculiers. Chaque prêtre a une responsabilité moyenne de 3,000 âmes ; à Lodz, cependant, il n'y avait avant la guerre, que dix prêtres pour 142,000 fidèles ; à Varsovie, quatre pour 80,000.

#### TURQUIE

**Mgr Dolci à Constantinople.** — Mgr Dolci, délégué apostolique à Constantinople, restera dans cette ville malgré la déclaration de guerre survenue. On compte que l'Allemagne ne permettra pas qu'il soit molesté et qu'ainsi le Saint-Siège soit offensé : on compte aussi sur la protection des consuls américains qui ont déjà rendu tant de services aux étrangers et en particulier aux religieux.

#### ÉGYPTE

**Mort du patriarche arménien catholique.** — S. B. Mgr Sabbaghian, ancien patriarche des Arméniens catholiques, est mort dernièrement.

Mgr Sabbaghian était né à Aïen, Syrie, en 1836. Il avait été élu évêque d'Alexandrie en 1901, élu patriarche des Arméniens catholiques à Constantinople, en 1904, et avait pris le nom de Pierre-Paul XII.

Il démissionna, en 1911, et se retira au Caire.

---

---

### LES LIVRES

Abbé M.-M. GORSE. *Echos de guerre* (France et Kultur). Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). In-12 de 504 pages. Prix : 3 francs 50. En vente à Québec chez J.-P. Garneau, libraire.

L'ouvrage que vient de publier M. l'abbé Gorse est une œuvre essentiellement patriotique et sacerdotale. Nous avous d'abord un véritable historique de l'espionnage allemand en France.

La duplicité allemande ressort, aux yeux de tous, dans la déclaration de guerre, avec les pièces diplomatiques, échangées entre la France, l'Angleterre et la Russie.

Le Rapport de la Commission d'enquête nous dit la vérité scrupuleuse sur les atrocités allemandes, et nous savons, preuves à l'appui, ce que valent les raisons militaires, qui ont poussé les Vandales, à bombarder sans merci Reims, Arras et Soissons !

Nous nous sommes émerveillés, avec l'auteur des *Echos de guerre*, de l'héroïsme que déploie la France, avec ses soldats sur le front, avec ses œuvres d'assistance militaire, sur toute l'étendue du territoire. L'auteur nous émeut, en nous racontant, non pas seulement la victoire, mais le *miracle de la Marne*.

Le rôle du clergé dans la guerre est aussi admirablement dépeint : sur le front, sur les champs de bataille, on voit le prêtre donner à chaque instant l'exemple du courage et du plus ardent patriotisme.

Dans les départements envahis, le prêtre a été souvent la première victime de l'Allemand ; il est resté toujours le consolateur et le grand réconfort des populations terrorisées par les dévastations et les massacres. Dans cette œuvre de consolation et de courage, les évêques ont eu le grand rôle, on se croirait revenu aux premiers siècles de l'Église, où l'évêque était le défenseur des faibles contre toutes les barbaries : c'était Léon X devant Attila. C'est ainsi que vous apparaîtront dans le volume de M. l'abbé Gorse les évêques de Meaux, de Châlons, d'Arras, de Soissons, de Lille et de Saint-Dié.

*Echos de guerre* est aussi une œuvre de grand talent littéraire. Ces pages ont la clarté et la limpidité d'une eau de roche. La plume court d'elle-même, sans effort et sans apprêt ; chaque page a une chaleur communicative que l'auteur a puisée dans les choses vues et entendues de chaque jour : son livre est un livre vécu ; c'est un livre à lire.

EDWARD WATTRIN. *Quelques consolations pour le temps de guerre.* Traduit de l'anglais par J. Trisel. Paris (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). Vol. in-16 couronne de 80 pages. Prix : 1 franc.

Ce petit livre rappelle certains ouvrages du P. Faber. Comme le célèbre religieux, l'auteur prend un plaisir évident à décrire les aspects divers de la campagne anglaise un jour de fête. Comme lui aussi, il sait tirer des dogmes et de la liturgie catholiques les enseignements profonds qu'ils contiennent et il les adapte bien aux circonstances actuelles.

Les mères, les épouses, les fiancées, les fils et les filles de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille trouveront dans ces pages, sincères et touchantes, les seules consolations vraiment capables d'adoucir leur douleur, celles qui ont pour base la certitude de retrouver, dans un monde meilleur, ceux que la mort leur a brutalement ravés.

Le traducteur a voulu faire une traduction fidèle ; en respectant partout le tour de la pensée de l'auteur il a laissé à l'ouvrage sa saveur étrangère ; ce qui en augmente le charme.

---

#### BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES

Nous croyons être utiles à Messieurs les Curés, en les prévenant que la « Commission des Bibliothèques Paroissiales » de l'*Action Sociale Catholique* sera bientôt en mesure de leur adresser un exemplaire de chacune de ses douze séries de volumes, entre lesquelles séries ils pourront choisir celle qui convient à leurs goûts et à leurs moyens.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA TEMPÉRANCE

A la suggestion de la Commission Provinciale des Licences, le gouvernement Hearst a décrété, la semaine dernière, que, depuis le 1er novembre jusqu'à la fin de la guerre, la fermeture des buvettes, dans la province d'Ontario, se fera, non plus à 11, mais à 8 heures du soir, et cela, tous les jours de la semaine, excepté le samedi où la fermeture n'aura lieu qu'à 11 heures.

On dit que cette décision affecte 1,400 hôtels de la province d'Ontario.

Ce nouveau règlement, qui a l'approbation pleine et entière des autorités militaires canadiennes, semble assez bien accueilli, là-bas, par presque tout le monde. On regrette seulement que le ministère n'ait pu se résoudre à imposer la fermeture à 7 heures et qu'il ait fait cette malheureuse exception du samedi, deux faiblesses absolument injustifiables et, même, tout à fait contraires aux raisons qui ont motivé la limitation des heures de vente.

Le Premier Ministre a déclaré, en effet, que son gouvernement avait cru de son devoir, en ce temps de guerre, « de voir à conserver toute la force de la province, en hommes et en ressources de toutes sortes. » « C'est comme une mesure d'économie, a-t-il ajouté, que nous imposons cette restriction à la vente des liqueurs enivrantes et c'est aussi pour enlever à nos soldats les occasions de s'enivrer. »

Nous est avis que les ministres ontariens ont cédé largement à la crainte des marchands de liqueurs. Cette crainte-là n'est jamais le commencement de la sagesse gouvernementale ; elle en marque bien plutôt la fin, souventes fois.

Tout le monde sait qu'il se boit plus d'alcool, entre 7 et 8 heures du soir qu'en n'importe lequel autre temps du jour et personne n'ignore, non plus, que les buvetiers font, dans la veillée du samedi, des affaires d'or.

Ces deux moments-là sont vraiment l'heure de la tentation et du gaspillage.

La logique y perd toujours à vouloir expliquer qu'on peut servir deux maîtres !

\* \* \*

La ville des Trois-Rivières a eu, la semaine dernière, son exposition antialcoolique.

A la séance qui en marqua l'ouverture, il y eut de remarquables discours à travers lesquels nous cueillons ces quelques vérités qu'on ne répètera jamais trop :

« Nous sommes venus ici, disait à la foule Sa Grandeur Mgr Cloutier, pour faire un procès d'une haute importance. Le récidiviste que nous avons à juger aujourd'hui est accusé d'en vouloir à la bourse des citoyens ; il est accusé, de plus, d'en vouloir à leur honneur, à leur santé et à leurs sentiments les plus chers, leurs sentiments religieux. On l'accuse également d'en vouloir aux familles et il aurait aussi voué la société elle-même à une perdition certaine.

« On dit qu'il peuple les prisons et les asiles, qu'il encombre les hôpitaux et qu'il travaille à la déchéance de la race.

« Le coupable, vous l'avez tous compris, c'est l'alcool. Nous entendrons quelques témoins à l'appui de toutes les accusations formulées, vous laissant à vous-mêmes de rendre le jugement sur une question aussi importante. »

Le premier de ces témoins fut l'Honorable J.-A. Tessier, maire de la ville et ministre provincial.

Et voici le jugement qu'il a porté et ce que ses yeux ont vu :

« Les gouvernements sont intervenus, dit-il, et ont passé des lois pour faciliter le mouvement antialcoolique. Les adversaires sont intervenus et ont envoyé délégations sur délégations auprès des ministres, leur demandant de ne pas ruiner leur commerce. Des discussions ont de nouveau été engagées desquelles un fait unanime est ressorti : c'est que l'alcool est inutile, qu'il n'est pas nécessaire et est nuisible.

Appuyé sur ces données, le mouvement de la Tempérance est donc une œuvre nationale et c'est pourquoi il me fait plaisir de m'y associer. »

En marge de ces déclarations catégoriques qui font le plus grand honneur à celui qui les a faites, le *Bien Public* des Trois-Rivières écrit on ne peut plus justement :

« Puisque, selon cette déclaration, le ministère lui-même s'est rendu compte que, d'après les arguments apportés par de multiples délégations, les raisons en faveur de la tempérance étaient péremptoires, et que celles données par les intéressés au commerce d'alcool : distillateurs et buvetiers, restaient nulles au point de vue de l'intérêt général, de l'intérêt public, la ligne de conduite à tenir par le gouvernement est toute tracée.

« Non seulement le gouvernement ne peut rester indifférent au mouvement antialcoolique, mais il doit, au contraire, le seconder d'une manière effective. Partout où une municipalité a décidé d'accepter le régime de la prohibition, le devoir du gouvernement

est de faire en sorte que cette prohibition voulue soit rigoureusement appliquée.

« Et la prohibition cessera d'être illusoire dès que des lois réellement prohibitives auront été passées, et que le gouvernement ne reculera devant aucun moyen pour que ces lois soient observées. Pour en arriver là, il faut d'abord que le gouvernement veuille la tempérance dans la mesure que le peuple la veut. Si la déclaration de M. Tessier signifie quelque chose, ce dernier point ne serait pas loin d'être acquis. Il faut ensuite, et surtout que le gouvernement confie la surveillance et l'exécution des lois prohibitives à un personnel intéressé uniquement à ce que la loi soit rigoureusement observée. Autrement, la sincérité de ceux qui affichent leur enthousiasme en faveur de la tempérance, restera toujours problématique. »

Du beau discours que prononça l'Honorable Juge Lafontaine, nous voulons citer ce court passage :

« On se demande souvent, dans la vie, surtout à la veille de transactions importantes, ce qu'une chose rapporte, ce qu'elle produit.

Car il a été dit que les bons arbres portaient de bons fruits et que les mauvais arbres portaient de mauvais fruits.

Nous allons examiner ensemble dans quelle catégorie il faut ranger l'alcool.

Il a été un temps où la science a cru qu'un usage modéré de l'alcool n'était pas nuisible. On l'appelait, alors, l'eau-de-vie. Il était bien rare, cher, et on ne pouvait s'en procurer que dans les pharmacies.

On connaissait à cette époque la bière, le vin, et même l'esprit de vin.

L'alcool était alors plus pur et ne se faisait pas, comme aujourd'hui, avec du grain, des patates, des bananes, etc.

Mais l'erreur profonde que l'on avait commise fut bientôt constatée. Les conséquences désastreuses de l'alcool furent reconnues.

Au point de vue de la science, l'alcool est un poison. C'est le plus pernicieux. Il brûle, il alourdit, il ravage tout l'être.

Ce qu'il rapporte ? Les maladies, les diminutions de capacité, la ruine morale et physique.

Il prive d'une infinité de choses, disons par exemple, la vie.

Avez-vous jamais songé aux dépenses occasionnées par l'usage de l'alcool. Les statistiques démontrent qu'il se consomme, dans le monde, pour douze milliards de liqueurs alcooliques par année.

Douze milliards ! Quelle somme fabuleuse ! six fois plus qu'il en faut pour alimenter de pain l'univers tout entier.

Mais, ce n'est pas tout de déplorer : il faut agir ! Le devoir

de combattre l'ennemi, incombe à toutes les autorités. Il incombe à la Législature, aux conseils municipaux, etc.

Le moyen d'enrayer le mal : l'éducation populaire, la législation, deux voies conduisant au remède radical : la prohibition.»

Et cette séance se termina, nous apprend le *Bien Public*, par une brillante causerie de M. le Dr Dubé, qui parla surtout des maux que l'alcool peut causer à toute une race. Après quatre générations, la descendance des buveurs s'éteint : voilà la vérité que l'orateur réussit à bien mettre en lumière.

Souhaitons que toutes ces belles paroles, après avoir éclairé les intelligences et produit une conviction de plus en plus forte, amènent bientôt la prohibition dans la ville des Trois-Rivières.

AUBERT DU LAC.

#### L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

Les membres de l'Assistance par le Travail, une association montréalaise, ont tenu une assemblée, mercredi de la semaine dernière, afin de donner un compte rendu des travaux accomplis au cours des derniers douze mois et de préparer leur programme pour l'hiver prochain.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs les chiffres concernant le nombre de personnes que l'œuvre a secourues.

Nous nous bornons aujourd'hui à enregistrer une couple de remarques faites par le secrétaire de l'Association.

A côté de l'œuvre qui s'évalue en chiffres et que la statistique peut relever, il en est une, toute morale, que l'Assistance par le Travail a accomplie et qui n'en est pas moins importante. Nous voulons parler de cette assistance morale que nos dames ont apportée dans les foyers réduits à la misère par le chômage. Chacune de nos protégées fut placée sous la protection d'une de nos sociétaires. La première visite qui se faisait dans un motif d'enquête fut bientôt suivie de relations sympathiques et les familles éprouvées trouvèrent souvent, dans la visiteuse, appui et réconfort. De saines lectures, faites à l'ouvroir par les jeunes filles du Cercle Notre-Dame, élevèrent souvent la pensée qui allait succomber sous le découragement. La prière qui suspendait le travail rappela à plus d'une qui s'en était laissée distraire, sans doute, le grand devoir de la piété.

L'ouvroir servit encore d'école industrielle à plus d'une femme dont l'éducation négligée n'avait pas appris à manier l'aiguille. L'utilisation des retailles, des petits morceaux, éveilla des idées d'économie chez toutes. Certains vêtements, une chemisette de garçon, par exemple, fut merveilleusement confectionnée avec une trentaine de petits morceaux dont l'ajustage était si parfait qu'il fallait la retourner pour croire à l'ingéniosité du procédé.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
sept. 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

| ANNÉES          | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|-----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909            | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910            | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911            | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912            | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913            | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914            | 399      | 28,689                  | 55,541   | 584,188.43   |
| 1915 (30 Sept.) | 454      | 31,593                  | 60,436   | 728,681.78   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé: Cinq millions de piastres  
Capital payé: Deux millions de piastres

Réserves: Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 555.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1403.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.58  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.00   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.00   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1280.64                      | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1325.78                      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.07  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4694.08  | 6139.15  | 7678.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

LE

arante-

UELLES

.00 tous  
enfants  
ET UN  
ts.

apide de  
rgnes :

\$30.00

365.83  
742.70  
1130.97  
1530.97  
1943.06  
2367.61  
2804.99  
3255.59  
3719.80  
4198.05  
4690.77  
5198.37  
5721.31  
6260.06  
6815.10  
7386.91  
7976.00  
8582.91  
9208.15  
9852.29  
10515.90

INALE

andats  
t taux

orent  
ui des  
opt et  
us les  
t sans  
emar-

FONDÉE AU CANADA EN 1865

## F. GERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Doreure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE

“SANCTUAIRE” Nous en garantissons la pureté “VATICAN”

Certificats d'authenticité approuvés par  
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

“ROYAL FAMILY”

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, St-Paul O. TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDI

déc  
oct

qu'  
ven  
reli

de

reli

mar

47

LA

1

17

Edite  
Gra  
sépult  
vêque

Arti

Spé  
cois

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

### J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée  
scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

---

ACHETEZ  
— VOS —

## FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles